

Groupe de travail « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle »

9 janvier 2025
10h- 12h
Visio-conférence

Réunion commune entre les Sites & Cités concernées et les communes adhérentes
de l'Agence française des chemins de Compostelle (AFCC)

Le groupe de travail « Chemins de Saint Jacques de Compostelle » a été mis en place dans le cadre de la convention de partenariat signée entre Sites & Cités et l'ACIR Compostelle en septembre 2019. Cette convention porte sur les thématiques de l'urbanisme patrimonial et des plans de gestion, de la valorisation, de la médiation et du tourisme culturel et vise à développer des actions conjointes.

Quelques 130 Villes et territoires de Sites & Cités sont situés sur les chemins de Saint-Jacques et plusieurs ont engagé des actions de mise en valeur.

Ordre du jour :

Introduction de Sophie Castel, Vice-Présidente de Sites & cités pour la Nouvelle Aquitaine

Temps d'échanges autour de :

1^{er} groupe : 9 janvier 2025

1- Plan de gestion, Urbanisme patrimonial et comment articuler urbanisme et zone tampon ?

- Loi LCAP et gestion des biens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco (AFCC)
- Présentation du dépôt des dernières ZT à valider pour le bien 868 (AFCC)
- Présentation commune halte (AFCC)
- Exemples de bonne articulation des outils – témoignages de communes
- Questions/tour de table

2- Formations

La question d'une offre de formation / sensibilisation à développer entre les 2 réseaux pour du transfert d'expériences vers les acteurs des chemins hors espace des lieux labellisés VPAH.

Autres réunions à venir

2eme groupe : date à définir

- 1- Développer l'hybridation des équipements patrimoniaux ?

La question des CIAP ou autres espaces d'exposition qui permettrait de porter et illustrer le récit sur le bien, la composante locale, le chemin et les reconnaissances.

- 2- Comment développer les contenus sur Compostelle et patrimoine mondial ou même itinéraire culturel dans les supports et documentation.

- 3- Sensibiliser le public jeune : action enfants médiateurs,

- 4- Formations

La question d'une offre de formation / sensibilisation à développer entre les 2 réseaux pour du transfert d'expériences vers les acteurs des chemins hors espace des lieux labellisés VPAH.

3eme groupe : date à définir

- 1 - Comment s'appuyer sur les chemins pour développer des leviers économiques bénéfiques pour les territoires ?

En s'appuyant sur l'événementiel : Comment renforcer les échanges et partenariats sur l'événementiel : ressources culturelles à partager, mieux intégrer les programmations des territoires situés sur le chemin dans la démarche de saison culturelle

- 2 - Formations

La question d'une offre de formation / sensibilisation à développer entre les 2 réseaux pour du transfert d'expériences vers les acteurs des chemins hors espace des lieux labellisés VPAH.

Inscriptions :

En ligne, via ce lien : <https://forms.gle/QYbULwttNVepAv8U8> , avant le 7 janvier 2025.

Pour tous renseignements :

- Agence française des chemins de Compostelle (AFCC) : Tél. : 05 62 27 00 05 – accueil@chemins-compostelle.com – www.chemins-compostelle.com
- Sites & Cités remarquables de France : Tél. : 09 72 49 97 06 reseau@sites-cites.fr